

CHARTRE DU FESTIVAL D'ÉNERGIES 2026

Cette chartre a pour objet de définir les règles de vie avant, pendant et après le festival. Elle est acceptée et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs et des actrices du Festival d'Énergies.

Le Festival d'Énergies s'inscrit dans la réglementation et la législation française (interdiction de vente d'alcool aux mineurs, consommation et vente de drogues...).

Sa chartre est fondée sur un engagement conjoint des CMCAS, de la CCAS et du Comité de Coordination des CMCAS : chacun d'entre nous s'engage à observer et faire observer les décisions prises par les organismes sociaux dans le cadre du Festival d'Énergies 2026.

.....

Je m'engage à respecter et à faire respecter les horaires du Festival, pour des raisons de sécurité.

Je m'engage à respecter le temps de sourdine : une petite pause pour les oreilles, seul organe humain qui ne se régénère pas ! Pensez à porter des bouchons d'oreilles, il y en aura à disposition sur le festival.

L'ouverture du festival est prévue le **vendredi 8 mai à 11 heures**.

Sa clôture est fixée au **samedi 9 mai à 18 heures**.

Un temps de sourdine est prévu le **vendredi 8 mai de 19 heures à 19 h 30**, durant lequel les espaces des CMCAS et institutionnels arrêteront la diffusion de musique.

Je m'engage à respecter les consignes en matière de tri et de propreté du festival.

Le festival est engagé pour le développement durable et solidaire via un ensemble d'actions qui tendent vers la réduction des déchets, la diffusion de bonnes pratiques de propreté, et la diminution de l'impact du festival sur l'environnement : tri des déchets, brigade verte (sensibilisation et tri sur site), eau à chaque point sanitaire, gobelets réutilisables, collecte des huiles de fritures, mégots et bouchons d'oreilles, usage d'emballages alimentaires recyclables et de mobilier de seconde main pour l'aménagement de l'espace culturel, des loges artistes, du village des solidarités...

Je m'engage à respecter les règles d'hygiène de vie nécessaires à la préservation de ma santé et de celle des autres : sommeil, consommation d'alcool, repas équilibré, détente....

La vente et la consommation d'alcool sont autorisées aux plus de 18 ans dans le cadre d'un usage modéré. Les festivaliers mineurs sont équipés d'un bracelet identifiable : **moins de 18 ans = zéro alcool**

Les ventes de boissons, y compris alcoolisées, et de nourriture, ne peuvent constituer le moyen de financement d'une activité ou de création de profit. Cette vente se limite à la rentabilisation des achats effectués par les responsables de projets CMCAS et n'a en aucun cas de but à caractère commercial et lucratif.



Je m'engage à respecter les valeurs des Activités Sociales et du festival, à respecter les festivaliers, les bâtisseuses et bâtisseurs et tous les membres de l'organisation.

Je m'engage à avoir un comportement exemplaire et à profiter de la fête dans la cordialité, la bienveillance et la tolérance : tout comportement violent, insultant, harcelant ou intimidant est interdit et pourra conduire à une exclusion du festival.

Notre image et notre comportement à l'intérieur comme à l'extérieur du festival doivent être irréprochables, que ce soit dans les transports, vis-à-vis des personnes ou du site du festival.

Je m'engage à garantir que toute personne ait le droit de profiter du Festival d'Énergies sans subir d'intimidation, de harcèlement ou de discrimination de quelque nature que ce soit, quelles que soit sa race, son ethnie, sa nationalité, son statut administratif, sa classe sociale, son identité et son expression de genre, son orientation sexuelle, sa religion, son âge, sa situation face au handicap, sa condition physique ou ses capacités.

Les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) ne sont pas tolérés par le festival. Si vous êtes témoin ou victime d'une situation inconfortable et/ou dangereuse (VHSS ou tout autre comportement), n'hésitez pas à vous rapprocher des responsables bâtisseurs de chaque stand de CMCAS, des équipes de la régulation ou de toute personne de l'organisation, qui sont présent-es et formé-es pour vous aider.

Si une personne vous fait remarquer que vos propos/comportements ne sont pas adaptés ou offensants, **prenez-en acte !**

Limitez vos consommations d'alcool, afin de limiter les accidents et/ou incidents de santé et de sécurité !

Assurez-vous toujours d'un consentement mutuel lors de vos interactions : sans oui, c'est non !

.....

Je m'engage à respecter et à faire respecter la charte du Festival d'Énergies, ainsi que toute consigne de prévention ou de sécurité émanant de l'organisation du festival.

NOM & PRÉNOM

DATE

CMCAS

SIGNATURE

À signer pour toute participation au festival !

